

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2006

84x06

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CANTAREN »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- CANTAREN : sis Centre Culturel Jules Renard – La Renardière

dont l'objectif est de développer la pratique du chant choral a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission culture, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de :

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- VU l'avis favorable de la commission culture
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association CANTAREN : 1 420,00 €
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

Se prononce comme suit :

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE